

INFORMATION AUX PARENTS D'ÉLÈVES DE SECONDE

Madame, Monsieur,

L'ensemble de la communauté éducative du lycée Jacques Callot est heureuse de vous accueillir vous et votre enfant pour cette nouvelle année scolaire 2023-2024.

L'entrée en classe de Seconde de votre enfant constitue une étape importante dans sa scolarité. Elle marque le départ de sa nouvelle vie de lycéen qui le conduira vers le baccalauréat. Notre objectif est de construire avec vous et l'élève son projet et le conduire vers sa réussite légitime.

Sa nouvelle condition de lycéen lui donnera plus d'autonomie dans son avoir-être sans pour autant jouir d'une totale indépendance. Sa réussite sera conditionnée par un parfait respect des règles de vie mentionnées dans le règlement intérieur dont une lecture attentive est attendue, un travail régulier, rigoureux, approfondi et un strict respect des règles d'assiduité.

Tous les acteurs du lycée (enseignants, CPE, Psychologues de l'Education Nationale, chargées de l'orientation, direction) seront à votre service et à votre écoute ainsi qu'à ceux de votre enfant pour accompagner sa scolarité dans un souci de réussite en se fondant sur le respect et la confiance mutuels.

D'ores et déjà, je lui souhaite une bonne rentrée.

Enfin, j'ai l'honneur de vous inviter à une réunion d'information des parents d'élèves de Seconde le JEUDI 14 SEPTEMBRE 2023 et selon le planning suivant :

- De 17 h 15 à 18 h 00 : réunion avec la Direction dans l'amphithéâtre du lycée pour une présentation de l'année scolaire 2023-2024 et une rencontre avec les représentants des parents d'élèves.*
- De 18 h 00 à 19 h 30 : rencontre avec le professeur principal*

Pour des raisons logistiques, un seul représentant par foyer, sans l'élève, sera attendu.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Proviseur,

P. LECLERC


TÉLÉINSCRIPTION DU 28 JUIN AU 3 JUILLET 2023

- Le lycée a fait le choix d'ouvrir l'inscription en ligne pour les élèves de première année de lycée.
Vous trouverez en page 3 le mode d'emploi afin de faciliter cette démarche.
 - Une fois que vous avez validé l'inscription, vous pouvez prendre connaissance des documents de la prochaine rentrée :
 - Modalités 2023-2024 des transports scolaires
 - Charte d'engagement 4.0 GRAND EST
 - Information sur la carte JEUN'EST
 - Campagne de bourse en lycée
- qui restent téléchargeables pendant toute la durée de la campagne d'inscription sur l'application SCOLARITÉ SERVICES et sont également disponibles sur le site internet du lycée : sites.ac-nancy-metz.fr/lyc-jacques-callot/



JUSTIFICATIFS À FOURNIR À L'ADMINISTRATION

- Nouveauté 2023 : Vous avez la possibilité de déposer en ligne vos documents.

Vous pouvez transmettre jusqu'à 10 fichiers. Poids limité à 10 Mo par fichier. Formats acceptés : pdf, jpeg, jpg		
	A prévoir pour l'inscription	1 photo d'identité Carte nationale d'identité (recto-verso) ou passeport Livret de famille (page parent + page élève concerné uniquement)
	A la rentrée :	D'autres formalités vous seront demandées

AUTRES DÉMARCHES À RÉALISER EN LIGNE

La carte JEUN'EST pour tout élève entrant dans un lycée de la région Grand Est. https://www.jeunest.fr/ Rubrique C'EST QUOI JEUN'EST ?		
NB : Ne pas faire une demande si l'élève en est déjà bénéficiaire.		
Le transport scolaire (selon le domicile) avant le 7 juillet. Les familles se renseignent auprès du réseau (ou consultent leur site) afin d'avoir de plus amples informations.		
www.fluo.eu/scolaire54	Contacts pour les familles : ☎ 03.87.33.67.40	@ transports54@grandest.fr
Les autres réseaux :	https://www.reseausub.fr	https://www.resau-stan.com
		https://www.cc-mosellemadon.fr
La demande de bourse de lycée est à effectuer auprès du collège d'origine ou par internet : période 1 jusqu'au 05/07/2023 inclus. Période 2 : Campagne complémentaire à partir du 01/09/2023 (lycée)		https://teleservices.ac-nancy-metz.fr Compte responsable Rubrique BOURSES

ÉLÈVES À BESOINS PARTICULIERS (PAP)

Afin d'assurer la continuité au niveau du lycée, les familles sont invitées à prendre rendez-vous auprès du secrétariat de direction du lycée au 03.83.55.60.06 ou par courriel : ce.0540070@ac-nancy-metz.fr

RENTREE DES ÉLÈVES : LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023 – 8h00

PLANNING INDICATIF DE LA RENTREE D'UN ELEVE DE SECONDE

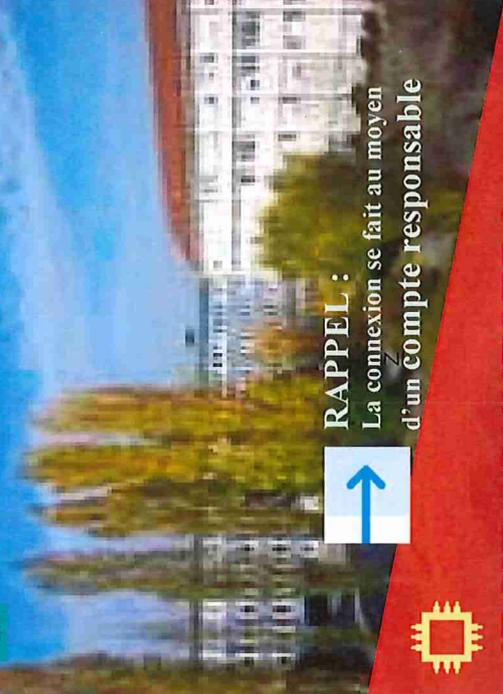
- à partir de 8h00 : Accueil par les anciens élèves de seconde et consultation des listes de classe
 - de 8h30 à 10h00 : Prise en charge par le professeur principal
 - de 10h15 à 12h00 : Accueil par le chef d'établissement, par l'équipe des CPE et les professeurs principaux
 - de 12h00 à 14h00 : Repas pris à la demi-pension et/ou pause méridienne
 - à partir de 14h00 : Cours selon l'EDT de la classe
- N.B. : ce jour, aucun cours n'a lieu entre 12h00 et 14h00.

→ IL N'Y AURA PAS COURS MARDI 5 SEPTEMBRE 2023

→ Début de l'emploi du temps normal pour tous les élèves : MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2023 à 8h00



Pour tous renseignements :
03.83.55.69.86 * 03.83.55.60.06
sites.ac-nancy-metz.fr/lyc-jacques-callot/



RAPPEL :

La connexion se fait au moyen
d'un compte responsable



JE ME CONNECTE à

Scolarité Services

avec mon compte

EduConnect ou France Connect

<https://teleservices.ac-nancy-metz.fr/ts>

Mes services

Actualités

Bourse de lycée

Inscription

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Je visualise la décision d'affectation de mon enfant et je peux imprimer les résultats. Puis, j'effectue ou non son inscription dans l'établissement indiqué.

Sans votre démarche d'inscription au 3 juillet, la place de votre enfant pourra être attribuée à un autre élève. Le secrétariat du lycée vous avertira par un courriel de relance en milieu de campagne.

TÉLÉ INSCRIPTION
en **Seconde générale**
et **technologique**

DU 28 JUIN AU 3 JUILLET



**JE LIS ATTENTIVEMENT
LE MESSAGE D'ACCUEIL**



JE VALIDE L'INSCRIPTION

Souhait pour les options :

- Choix du MEF :
- 2 GT (seconde générale et technologique)
- 2 GTEURO (seconde générale et technologique section euro)

- Choix des enseignements facultatifs :

ARTS PLASTIQUES – LV3 : ESPAGNOL
LATIN – MANAGEMENT & GESTION

Fiche de renseignements :

Je visualise les données administratives de mon enfant et les miennes, les modifie le cas échéant ; je dois les confirmer.

Je peux indiquer son régime (demi-pensionnaire /externe)

Je valide l'inscription ; je peux enregistrer ou imprimer le récapitulatif des souhaits.

Je reçois une confirmation d'inscription par mail.



LES FORMALITÉS :

1 Je télécharge les documents :

Les modalités 2023-2024 des transports scolaires
La charte d'engagement 4.0 (à remettre signée à la rentrée)

2 Je fournis au lycée les justificatifs :

- 1 photo d'identité (nom-prénoms –niveau de classe au dos)
- Carte nationale d'identité (recto-verso) ou passeport
- Livret de famille (page parent + page élève concerné uniquement)

3 Je les dépose en ligne

4 Je fais les démarches en ligne pour :

- Son transport scolaire (selon le domicile) :
- Réseau TED, Suburbain, SNCF
- Réseau STAN

Sa carte JEUN'EST (Région Grand Est)

Sa demande de bourse nationale de lycée

5 A la rentrée, je finalise les formalités

d'inscription et d'autres documents seront
confiés à votre enfant par son professeur principal.

RENTREE

LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023 à 8h

